

Une transposition bâclée

En retard de transposition de la directive 2004/38 concernant la facilitation des démarches des citoyens de l'Union et concernant par la-même près de 150 000 personnes au Luxembourg, après la condamnation pour ce retard par la Cour de justice des Communautés européennes, le gouvernement a décidé d'agir vite et de ne pas attendre l'adoption de son projet de loi 5802 devant transposer cette directive (et d'autres). A la veille de Noël, il a adopté en urgence un règlement grand-ducal entré en vigueur le 1^{er} janvier 2008. L'appréciation de ce règlement grand-ducal est des plus contrastées, le CLAE approuvant le règlement, l'ASTI portant plainte auprès de la Commission européenne contre le gouvernement luxembourgeois pour transposition incorrecte et lacunaire (voir les documents sur www.asti.lu).

Que reproche l'ASTI à cette transposition ? Essentiellement le fait que l'attestation d'enregistrement qui remplace la carte de séjour ne soit attribuée sur le champ, mais est encore soumise pour approbation au gouvernement. Le législateur européen stipule que le droit fondamental et personnel de séjour dans un autre Etat membre est conféré directement au citoyen de l'Union européenne par le traité et ne dépend pas de l'accomplissement de procédures administratives.

On nous objectera ne jamais encore avoir porté plainte à ce sujet. L'ASTI n'a jamais dû porter plainte pour non-respect des délais de transposition : cet aspect est pris en charge par la Commission européenne elle-même et aboutit toujours à des condamnations du Luxembourg. Dans ce cas-ci, la transposition a été à ce point défectueuse, malgré les 43 mois dont disposait le gouvernement pour le faire... Et dire qu'après 43 mois, on invoque encore l'urgence pour faire l'économie d'un avis du Conseil d'Etat !

Une argumentation détaillée du projet de loi 5802 établie par ASTI, CCPL, FAEL, FNCTTFEL, Fondation Caritas, LCGB, OGB-L, Rosa Lëtzebuerg, SeSoPi-CI et Syprolux se trouve dans l'avis commun de toutes ces organisations, à consulter sur www.asti.lu.

Serge Kollwelter

TransCulturelles gays et lesbiennes

du 13 au 20 mars 2008

Rosa Lëtzebuerg asbl a le plaisir d'annoncer la 8^e édition du festival les TransCulturelles gays et lesbiennes avec ses partenaires habituels : la Cinémathèque de la Ville de Luxembourg, le Ciné Utopia, le Casino – Forum d'art contemporain, TROIS C-L, le Centre d'information gay et lesbien – Cigale, et la radio socioculturelle 100,7.

Pendant une semaine, le festival propose un programme diversifié de films de fiction, de documentaires et de courts métrages couvrant les thématiques diverses gay, lesbienne, transgenre, coming out et prévention sida.

L'ouverture du festival aura lieu le jeudi 13 mars à 19 h 30 au Ciné Utopia avec le dernier film de M. Eytan Fox, *The Bubble*, réalisateur de *Yossi and Jagger*, qui fut grand succès en 2006.

Lors de la soirée du vendredi 14 mars sera accueillie la jeune réalisatrice belge Saddy Choua, qui présentera son documentaire sur le coming out en milieu musulman.

Un des points forts de la programmation sera la soirée du samedi 15 mars à la Cinémathèque, ayant pour thème « cinéma et littérature », avec la projection du film *Les Equilibristes*, en présence de Nico Papatakis, le réalisateur, et Didier Roth-Bettoni, critique de cinéma et auteur de l'ouvrage *Homosexualité au cinéma*.

Le dimanche 16 mars à 17 heures aura lieu au Casino – Forum d'art contemporain, en collaboration avec le Centre de création chorégraphique luxembourgeois TROIS C-L, une sélection de vidéos-danse de quatre créateurs chorégraphes internationaux, présentée par Bernard Baumgarten, chorégraphe luxembourgeois.

Pour la soirée de clôture du jeudi 20 mars sera projeté le documentaire de Josée Dayan, *Nous n'irons plus au bois*, donnant la parole aux personnes transgenre. Josée Dayan sera présente ainsi que Stéphanie Nicot, cofondatrice et porte-parole nationale de Trans Aide France.

Le programme peut être consulté sur www.gay.lu.



elterentelefon
écoute parents
26 64 05 55

conseils et informations
pour parents
anonyme et confidentiel

lundi et vendredi 9:00 à 12:00
mercredi 16:00 à 19:00

www.12345kjt.lu